



SYNOXY AGRI

**DESINFECTANT DES SURFACES
EN ELEVAGE**

7 bonnes raisons d'utiliser SYNOXY AGRI

1. SYNOXY AGRI est un **désinfectant oxydant** liquide pour les bâtiments, les circuits et surfaces en élevage.
2. Efficace à très faible dose sur un large spectre d'activité désinfectante.
3. Parfaitement **adapté** pour une utilisation en circuit. Il est compatible avec les matériaux et les joints.
4. Possède des **propriétés** acidifiantes, oxydantes et détartrantes.
5. Préconisé pour le **détartrage** du matériel.
6. SYNOXY AGRI s'utilise dans tous les types **d'élevage** agricole.
7. Produit utilisable en Agriculture **Biologique** conformément au règlement (UE) n° 2018/848.

Particulièrement adapté pour :



Elevage

En élevage : Pendant le vide sanitaire, après avoir enlevé les souillures (dont celles des animaux infectés), et après les étapes de nettoyage et de rinçage, appliquer la solution avec l'équipement d'application approprié, à la concentration appropriée, à 10°C pendant le temps de contact requis comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Bien rincer toutes les surfaces et l'équipement avec de l'eau potable.

Caractéristiques	Mode d'emploi
<p>Aspect: liquide limpide incolore Odeur : piquante pH 1 Densité : 1,12 ± 0,02 Propriétés : miscible à l'eau en toute proportion, inodore aux doses préconisées. Matière active : acide peracétique (N° CAS 79-21-0) à 60g/l soit 5,3% TP (directive 98/8/CE et règlement (UE) N°528/2012, période transitoire) : TP3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire. La formule du SYNOXY AGRI est soutenue au niveau du règlement biocide (CE) n°528/2012 en vue d'obtenir une AMM. Numéro d'inventaire BioCID N° 50982. SL : Concentré soluble Concerné par le règlement N°2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.</p> <p><u>Stockage</u> : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe, de la chaleur et des sources d'inflammation. Craint le gel. Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité.</p>	<p>Usage individuel ou en répétition périodique si nécessaire. SYNOXY AGRI est un désinfectant qui s'utilise en dernière étape de désinfection, après un nettoyage avec un détergent puissant.</p> <p><u>Précautions d'emploi</u> : Produit strictement professionnel. Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laissé agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton. Eviter les surfaces en acier ordinaire, le cuivre et alliages. Compatible avec les matériaux synthétiques courants, les aciers inoxydables, en conditions normales d'utilisation. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1352) : + 33 (0)3 83 22 50 50. N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59 Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.</p> <p>Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.</p>

FR19042023/8

7 en +
AGRILAC : Désinfectant d'élevage

Cette fiche annule et remplace la précédente. Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle, et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits. Photos et images non contractuelles.



Tél 02 97 54 50 00
www.7darmor.fr

7d'Armor

Matériel	Méthode Description de l'usage	Dosage (v/v)	Souches	Conditions	
				Temps	T
Désinfection des surfaces ouvertes, matériels, équipements, murs, sols servant au transport, au stockage ou à la consommation d'aliments pour animaux (y compris l'eau potable)	Dilution puis application par pulvérisation sur les surfaces. Rinçage à l'eau.	0,4% bactéricide EN 14349	<i>Enterococcus hirae</i> <i>Proteus vulgaris</i> <i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	15 min	10 °C
		1% fongicide EN 16438	<i>Aspergillus brasiliensi</i> <i>Candida albicans</i>	1 min	
		0,1% virucide EN 14675	<i>Enterovirus bovin</i>	15min	
Désinfection des récipients, containers par trempage employés pour la production, le transport, le stockage d'animaux et de produits d'origine animale non destinés à la consommation (œufs à couvrir)	Dilution puis application par trempage pour les containers. Rinçage à l'eau.	0,1% virucide EN 14675	<i>Enterovirus bovin</i>	15min	10 °C
Surfaces : circuit d'abreuvement et d'alimentation des animaux domestiques en vide sanitaire	Dilution puis application par circulation (CIP). Rinçage à l'eau avant de remettre en eau.	0,3% bactéricide EN 1656	<i>Enterococcus hirae</i> <i>Proteus hauseri</i> <i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	15 min	10 °C
		2% fongicide EN 1657	<i>Aspergillus brasiliensi</i> <i>Candida albicans</i>		
		0,1% virucide EN 14675	<i>Enterovirus bovin</i>		

